



BATIÉ INFO

N° 004 Octobre - Novembre - Décembre 2017

Bulletin Trimestriel d'Informations de la Commune de Batié, cette publication vous est offerte avec l'appui du PNDP

EDITORIAL



Maire
Gustave YODOM

L'entretien routier sans HIMO, en 2017

Depuis 2015, grâce aux travaux d'entretien des routes par l'approche de la méthode à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), nos villages ont souvent connu une véritable animation liée à l'implication directe de nos populations auxdits travaux. Par l'entremise des comités de route créés à cet effet, chaque village a choisi, dans sa communauté, les hommes et femmes, jeunes et adultes volontaires et à même de remplir à bien cette tâche.

On a bien noté l'engouement que les uns et les autres ont manifesté d'un village à l'autre, d'un comité de route à un autre pour mener cette exaltante tâche. Des fossés et autres ouvrages ont été curés, des nids-de-poule et autres ravinements réparés par ci et par là, et même des ouvrages de franchissement, construits çà et là, tout ceci à main humaine et dans une ambiance de camaraderie certaine.

Bien de familles y ont tiré des subsides pour résoudre d'épineux problèmes du ménage, en l'occurrence la scolarité des enfants, des frais de santé et que sais-je encore ! Au vu du succès des éditions de 2015 et 2016, nous savons que nombreux étaient ceux qui attendaient le remake des mêmes exploits en 2017.

Malheureusement, des directives, venues du ministère sectoriel, ont précisé que le secteur des travaux publics avait complètement changé pour l'exercice 2017. En effet, la tutelle a souhaité que la réalisation de ces travaux soit mécanisée, question de rendre l'entretien des axes choisis plus pérenne et d'avoir, ainsi, une meilleure traçabilité. C'est ainsi que le ministère de tutelle a mis, à notre disposition, une carte du réseau routier pour y matérialiser les tronçons réhabilités au fur et à mesure.

Ayant été confronté aux difficultés de décaissement des fonds, et les travaux étant exécutés en régie ainsi que la difficulté à mobiliser les engins pour s'adapter à la nouvelle donne, la mairie n'a pas eu le temps de mieux se concerter avec les comités de gestion des routes pour trouver la meilleure stratégie. Toutefois, pour parer au plus pressé, nous avons choisi quelques axes par village devant bénéficier dudit entretien mécanisé.

Batié Info

Directeur de publication : Gustave YODOM, maire de Batié

Conseiller à la rédaction : Fernand SIEWE NKAMGANG, A1 Maire, David TCHIENO, SG Mairie de Batié

Rédacteur en chef : Emile NOUKUIMEU DJILE, CCD, Point focal communication

Ont collaboré à cette édition : Josias KAMGANG, CCF commune de Batié, Jean Jules NDOUBISSI, responsable bibliothèque unicipale et représentant OSC

ACTUALITÉ COMMUNALE

P.2

Rencontre avec les commerçants du marché Tchomso



LE PNDP DANS LA COMMUNE

P.2

Batié «en haut» du guichet performance



Rencontre avec les commerçants du marché Tchomso



Le jeudi 05 octobre 2017, dès 13h30, s'est tenue dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de Batié une rencontre entre la mairie les commerçants du marché Tchomso. Présidée par le 1er adjoint au maire, Fernand Nkamga Siewe, elle avait

pour but de chercher, de manière collégiale, les voies et moyens permettant de mettre un terme au désordre et à l'incivisme régnant dans ledit marché, et dont l'une des conséquences immédiates est l'insalubrité ambiante. D'où le thème de l'ordre du jour, qui portait sur l'organisation et le fonctionnement du dit marché.

Dans son propos liminaire, M. Nkamga Siewe a mis le doigt sur un certain nombre de maux qui minent le fonctionnement du marché Tchomso. Il a évoqué, entre autre, l'occupation anarchique de la chaussée par les commerçants alors que les comptoirs, construits à leur intention par la mairie, restent inoccupés dans le marché, le banditisme, la délinquance et l'incivisme, mais également l'absence d'hygiène, aucun commerçant ne prenant la peine de faire la propreté ne serait-ce que devant sa propre boutique.

Face à cet état de choses, dont les commerçants ont eux-mêmes admis la pertinence, leur interlocuteur a invité ses vis-à-vis à s'organiser afin de prendre en main la gestion du marché. Toute chose qui sous-entend la mise en place d'un comité de gestion, ainsi qu'un règlement intérieur dont les commerçants, eux-mêmes, devront librement meubler le contenu, allant de la sécurité à l'hygiène en passant par la discipline. Les commerçants ont tellement adhéré à l'idée que, sur place, un comité a été voté composé de :

- Kenmoe Kamgang Victor : Tél : 660 78 08 24
- Foking Jean Paul : Tél : 693 38 22 67
- Madame Kenmoe Marie : Tél : 675 16 31 78
- Madame Yougang Mariette : Tél : 682 12 26 89

Ledit comité a été chargé de se réunir pour réfléchir sur la mouture d'un règlement intérieur, à proposer à l'assemblée générale pour adoption. La date du 10 octobre a été retenue pour la première réunion dudit comité.

Session du conseil municipal élargi aux sectorielles



Le conseil municipal de Batié a tenu, les 13 et 14 novembre 2017, une session ordinaire consacrée au vote du budget 2018 et à la validation des études de faisabilité technique et environnementale de 02 microprojets.

Pour l'exercice, le budget a été voté à un montant équilibré en recettes et en dépenses à 265 millions FCFA. En attendant les ressources transférées, cette enveloppe est essentiellement calculée, pour ce qui est des investissements, sur les financements du Programme national de développement participatif (PNDP) en ce qui concerne la construction de dalots à Nkomlom, du ponceau de Nkuh et de réhabilitation de l'école publique de Batié carrefour. Elle couvre aussi la dotation générale à la décentralisation (DGD), pour le bloc administratif du lycée technique ainsi que les financements du BIP 2017 (forages de Nso'o Chegueum

et de Djeukouo), non encore implémentés.

S'agissant des études de faisabilité des microprojets, il ressort, des propos du maire, que la commune de Batié se propose d'utiliser une partie des fonds issus du guichet performance pour financer la réhabilitation de l'école publique de Batié-carrefour qui était jusqu'à très récemment, avec celle de Batié-chefferie, parmi les établissements les plus délabrés de la circonscription.

C'est donc en vue de valider ces études que le conseil a été élargi aux sectoriels, constitués de techniciens mis à la disposition des communes par l'Etat. En prélude à la plénière, un comité technique composé du sectoriel MINTP, MINEBASE, MINEPAT et MINEPED et un représentant de la commune (CCD), a procédé, dans la salle des actes le 14 novembre, à la vérification du respect des normes sectoriels.

LE PNDP DANS LA COMMUNE

Dschang a abrité un atelier PIA/CDMT

Du 09 au 11 novembre 2017 s'est tenu, à l'Hôtel de Malte à Dschang, un atelier régional d'évaluation du PIA 2017, d'élaboration du PIA 2018 et d'actualisation du CDMT sur le modèle du budget programme. On y a noté, à l'évaluation, que la plupart des PIA étaient sous-exécutés du fait des programmations non réalistes des projets, généralement immatures. Il a ainsi été recommandé, aux communes, de

ne mettre dans leur PIA 2018 que des projets dont les financements sont acquis et confirmés. De plus, les communes ont été encouragées à regrouper leurs projets en termes de programme, en vue de mieux impacter le développement local.

Les communes ont, à cet effet, été invitées à se rapprocher des sectoriels (MINEPAT régional) ou des communes pionnières (Bamendjou et Bouda), pour se faire aider.

Batié «en haut» du guichet performance

Le Programme national de développement participatif (PNDP) a ouvert, au profit des communes, le concours «Guichet performance» dans le cadre de la promotion l'amélioration de la gouvernance locale et l'appropriation du mécanisme participatif. La commune de Batié, participante, a ainsi remporté la cagnotte de 50 millions de francs dans la catégorie IV destinée au financement des microprojets. La publication des



résultats, pour l'Ouest, a eu lieu le jeudi 23 novembre 2017 à Bafoussam, sous la présidence du secrétaire général de la région.

Promotion de l'eau à Bamendjou, Batié et Penka-Michel

Les travaux de diagnostic des points d'eau en panne sont effectifs sur le terrain depuis le 20 novembre 2017. C'est cette expertise qui permettra, à terme,

d'évaluer de manière chiffrée l'étendue des réparations à apporter pour rendre fonctionnels les points d'eau.

INVESTISSEMENTS

BIP 2017 : voici le niveau d'avancement des travaux

Des 08 projets financés par le budget d'investissement public (BIP), 04 sont effectivement en cours de réalisation depuis le début de ce trimestre. Ces projets concernent principalement la construction de deux ponceaux sur l'axe Balagou II-rivière Kouofè, la réhabilitation de

la piste agricole fin goudron Balig-Miafo Leum ainsi que l'entretien des routes communales. Le paquet minimum dans les écoles primaires publiques a été effectif depuis septembre 2017. Quatre de ces projets, effectifs sur le terrain depuis le début de ce 4e trimestre, sont :



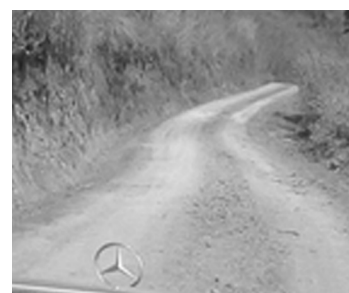
Ponceau de Nkouofè Sud



Ponceau de Nkouofè Nord



Route EP Balig-Miofo Leum



ENTRETIEN ROUTIER

Création d'une forêt communale

La commune de Batié a obtenu, du ministère des Forêts et de la Faune, une subvention de 8,5 millions destinée au reboisement de 8.500 arbres. Les travaux y relatifs ont été réceptionnés le jeudi 16 novembre 2017.



La bibliothèque municipale disponible

La commune de Batié dispose d'une bibliothèque municipale fonctionnelle depuis 2016. Il s'agit d'un espace ouvert au public pour la culture, et plus précisément aux élèves et enseignants. Plus de 300 ouvrages, dans des domaines variés, y sont disposés. L'espace est ouvert de lundi à



vendredi, de 7h30 à 15h30. Il offre, aux usagers, la possibilité de consulter les ouvrages sur place ou alors les emprunter pour quelques jours.

La bibliothèque municipale a par ailleurs bénéficié d'un important don de nouveaux livres, offerts par l'ambassade de France et l'ONG madame.ici@laposte.net

ANNONCES

COMMUNIQUE

Le sous-préfet de l'arrondissement de Batié, président du comité chargé de l'organisation du concours du plus bel élevage édition 2017, porte à la connaissance du public en général et des éleveurs, en particulier, de l'organisation de l'édition 2017 du concours du plus bel élevage dans

l'arrondissement de Batié.

Sont concernés, les filières ci-dessous :

- porcine
- volaille de basse-cour (poules pondeuses, poulet de chair)

Il invite toute personne intéressée par ledit concours à bien vouloir se faire inscrire, au plus tard le 1er décembre

2017 à 15h30, délai de rigueur, dans l'un des lieux d'inscription ci-après :

- sous-préfecture de Batié
- mairie de Batié
- DA EPIA de Batié

Le sous-préfet compte sur la participation massive de tous.



Un numéro vert 8567

pour toutes vos doléances







Renseignez-vous à la bonne source

→ Si vous faites face à une difficulté dans le cadre de nos activités ;
 → Si vous constatez une irrégularité dans la réalisation d'un microprojet ;
 → Si vous souhaitez vous renseigner sur nos missions et réalisations.

CNC, Nouvelle Route Bastos, face PNUD
 BP: 660 Yaoundé-Cameroun • Tél. +237 222 213 664 • Fax: +237 222 213 663 - Email: pndp@pndp.org • Site web : www.pndp.org

